

# Les MR-IC ne suivent pas le budget

*Le budget présenté en boni n'a pas été soutenu par l'opposition MR-IC. Cette présentation a permis de dresser les grands travaux de 2007.*

**C**E QUI est intéressant dans la présentation d'un budget communal, c'est de s'intéresser aux projets prévus au service extraordinaire. Car c'est ce poste qui va déterminer les grands chantiers qui seront entamés sur la commune.

Suite à la présentation du budget par l'échevin des Finances Michel Evans, l'opposition MR-IC s'est attachée à quelques détails. Mais pas de questionnement sur les travaux prévus à l'extraordinaire. Ce qui, en aparté après le conseil, étonnait l'échevin Hourant.

Pourtant, les MR-IC, par la voix de Françoise Keyzers, ont refusé ce budget. « *Le budget est un choix politique de la ma-*

*iorité. Et la minorité n'a pas été consultée. La fiscalité est toujours trop élevée.* »

Une fiscalité qu'elle avait abordée lors de l'analyse du budget. « *Les recettes fiscales ont augmenté sans avoir augmenté la fiscalité.* » Une bonne nouvelle donc...

## Extension des installations du football

Le budget 2007 voté par la majorité PS-IC présente un boni de 54 868 € à l'exercice propre. Les dépenses estimées sont de 3 105 462 € et les recettes de 3 160 330 €.

Ce budget permettra d'envisager plusieurs chantiers d'envergure comme les travaux d'égouttage et de voirie à Villers-aux-Tours, la rénovation d'un bâtiment communal (rue du Centre) en logement social, l'extension des installations du football d'Anthisnes, la maintenance des orgues à l'église de Tavier... Soit environ 3 089 000 € d'investissement.

## VITE DIT

### Cinq minutes dans le noir

19 h 55 - 20 h : le conseil a respecté les cinq minutes dans l'obscurité. L'occasion ainsi d'allumer une bougie et de faire le point sur les économies d'énergie.

### Jean-Pierre Cassel en tournage à Berleur

Lorsque les ordonnances de police ont été abordées, on a ainsi appris que les frères Dardenne étaient venus tourner un film à Berleur. Dans le casting, on retrouvait notamment Jean-Pierre Cassel.

### Peut-on tondre le dimanche ?

Le conseil a voté le règlement zonal de police, un règlement commun pour les dix communes de la zone du Condroz. Seuls deux points resteront spécifiques à Anthisnes : la tonte des pelouses le dimanche matin et la fermeture des bals à 3 h...

03/02/2007

E. H.